



Activités des Services Page 03



Dossier Santé Page 09



Vie de l'établissement Page 11

# SOMMAIRE

N°2

<b>EDITO</b>	
Edito du Directeur : M. PATRICK FAUSTA	2
<b>ACTIVITES DES SERVICES</b>	
Les activités thérapeutiques	3 – 4
<b>EVENEMENTS</b>	
6 <sup>ème</sup> édition des 12 Km de l'hôpital	5
Le Handival	6 – 7
Rencontre du Personnel CHSM & RMS	8
<b>DOSSIER SANTE</b>	
Le mot de la diététicienne nutritionniste	9
La Santé Bucco-Dentaire	10
<b>VIE DE L'ETABLISSEMENT</b>	
La mise en place de l'Identité Nationale de Santé – INS	11
La démarche QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail)	12
La certification V 2020	13 – 14
Le Comité Social de l'Etablissement	15
<b>PORTAIT</b>	
Portrait de M. ONESIPHOR BURIN	16
<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	
Recette de cuisine : Le Gâteau à l'ananas	17
Humour	18

## Le comité de rédaction

GILLES ARDENS – FREDERIC BESRY – PIERRE-ANDRE BORDIN – ERIC DARASSE  
 – PATRICK FAUSTA – CAROLE FOURRIER – KETTY GOYOR – MADDLY LARNEY  
 – JENNIFER MARTY – FRANCKY RODOMOND – PERRINE VAN DAMME

## Edito du directeur



Cette deuxième édition de notre journal reprend l'actualité qui a rythmé notre établissement durant ces premiers mois de l'année 2023.

Durant ce voyage vous pourrez apprécier la dynamique institutionnelle qui met en valeur les efforts des équipes du CHSM et de la RMS.

Je profite de cet éditorial pour féliciter et remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la rédaction de cette seconde parution. Je vous souhaite d'ores et déjà une excellente lecture.

Notre établissement connaît de profonds bouleversements mais ô combien nécessaires qui visent à améliorer son organisation et offrir de facto des prestations de qualité aux usagers.

En effet, nous nous sommes engagés dans la démarche qualité afin dans un premier temps, de répondre aux exigences de la certification et surtout dans un second temps, de poursuivre de manière pérenne nos efforts en termes d'efficience, de ressources et de communication. Dans le cadre de la certification, nous déposerons dès le mois de juin nos premiers éléments de preuve sur la plateforme dédiée à cet effet. Les experts visiteurs missionnés par la Haute Autorité de Santé (HAS) viendront sur site à la mi-octobre pour apprécier la dynamique d'amélioration continue de la qualité et l'engagement de notre structure dans la sécurité des patients et ce, sous tous les aspects.

Un autre rendez-vous, tout aussi important, nous attend dès le mois de juin, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Il concerne essentiellement la Résidence Médico-Sociale (RMS)



composée de la MAS et de l'EHPAD. Il s'agira au travers d'un contrat signé entre nos établissements médico-sociaux et nos deux autorités de tutelle, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil départemental, de fixer des objectifs pour les cinq années à venir qui visent à mieux répondre aux enjeux d'accompagnements des résidents.

Nous avons pour ambition d'évoluer au rythme de notre temps et de nous adapter aux changements de notre société. A cet effet, nous connaissons un virage important en remplaçant progressivement le papier par un mode de communication et de traçabilité dématérialisé. Dès le mois de juin le CHSM et l'EHPAD se muniront du dossier informatisé des patients « **Easily** ». Les informations concernant le patient seront stockées dans le dossier informatisé. Nous avons fait le choix de ce support afin d'optimiser la prise en charge des patients, d'améliorer la qualité des soins tout en étant soucieux de la confidentialité des données personnelles. Les agents concernés bénéficieront d'une formation qui leur permettra de maîtriser ce nouvel outil. Le déploiement d'« **EASILY** » est prévu au mois de juin. La MAS disposera également d'un dossier informatisé que nous envisageons de déployer en septembre.

J'ai le plaisir de vous annoncer la création du site internet de l'établissement. Notre choix s'est arrêté sur un prestataire expérimenté qui est chargé de la conception de notre future vitrine virtuelle. Il sera alimenté par nos soins et facilitera l'accès à l'information.

Je vous invite à le découvrir dès aujourd'hui en allant sur le lien ci-après :

[Accueil - Centre Hospitalier Sainte Marie de Maire-Galante](#)

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous au prochain numéro.

Patrick FAUSTA





## L'activité thérapeutique

Dès qu'elle est bienveillante et encadrée par des soignants, toute activité est thérapeutique.

Elle permet l'interaction, la stimulation, le respect des règles, l'oubli de ses angoisses et de ses peurs, la valorisation de l'estime de soi. Le choix de l'activité, les objectifs, la régularité et l'évaluation de l'intérêt et du bienfait apportés au résident sont primordiales.

A la RMS nous avons différentes activités collectives ou individuelles dans lesquelles peuvent participer les résidents de l'EHPAD et de la MAS. Cela participe à l'interaction entre les personnes âgées et les jeunes de la maison d'accueil spécialisée.

Les activités régulièrement proposées sont les suivantes :

- + **La musicothérapie** deux fois par semaine (intervenant extérieur musicothérapeute)
- + **L'atelier chant, l'atelier gym douce et l'atelier artistique** (mosaïque, dessin, relooking) une fois par semaine pour chaque atelier (intervenant ergothérapeute)
- + **Séances snoezelen** (intervenant équipe pluridisciplinaire : AS /AMP/ Ergothérapeute, surveillants de baignade)
- + **Séances bains de mer** deux fois par semaine (Equipe pluridisciplinaire : AS/AMP/Educateur spécialisé. Psychologue, Ergothérapeute, animateur, surveillant de baignade)

### Afin d'aller un peu plus loin : Focus sur deux activités

#### Pourquoi la mosaïque :

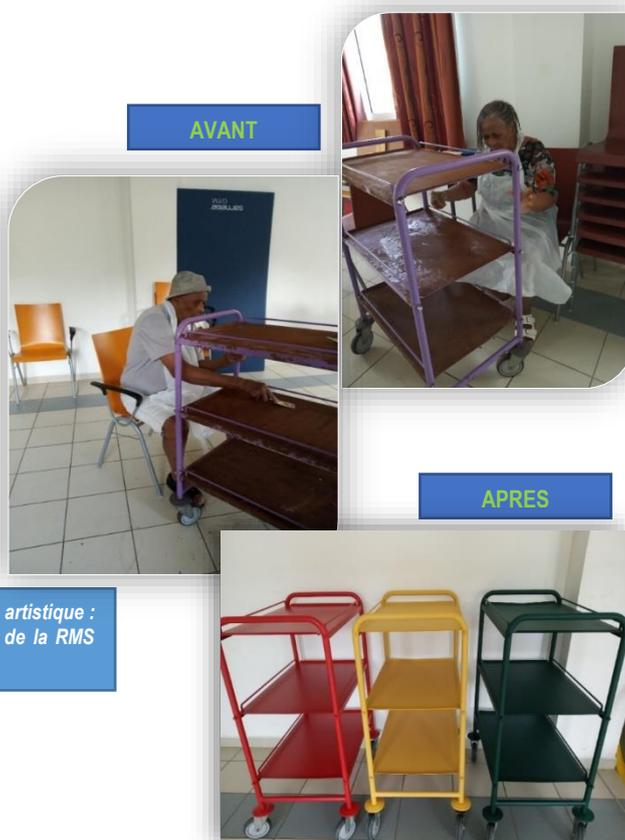
C'est une activité structurante permettant d'allier la créativité et le suivi de consignes, voire une « technique » bien définie régie par le support permettant la concentration.

Le choix du modèle, des couleurs, les



Illustration atelier artistique : Œuvres des résidents de la RMS (mosaïque)

échanges, le positionnement des pièces, la création, le montage constituent autant d'étapes permettant de favoriser la communication, l'écoute, la valorisation ...





## L'activité thérapeutique (Suite)

### Pourquoi des bains de mer :

Outre le retour à des habitudes de vie et de coutumes, le bain de mer apporte bien être et soulagement. Nous savons qu'en vieillissant le corps devient plus lourd plus raide, l'eau permet de ramener le corps au poids 0.

Tout y est permis, pas de risque de chutes. La mobilisation est douce, sans force ni contrainte. C'est un moment de repos où les douleurs s'apaisent, le corps redevient un allier.

L'eau soulage les articulations, l'eau de mer est le lieu magique pour tous.

Elle a des propriétés antalgiques, décontracturante, elle améliore la circulation sanguine et l'humeur grâce à l'assimilation

des sels minéraux et des oligoéléments par pénétration transcutanée.

L'eau de mer régule notre PH et permet de diminuer l'acidité de l'organisme.

Dans un environnement tel que nous avons sur l'île de marie-galante nous aurions tort de ne pas en faire profiter nos résidents de l'EHPAD et de la MAS.



Illustration bain de mer : Aide technique « hippocampe » pour les mises à l'eau



Agréables moments de plaisir et de détente



## 6EME EDITION DES 12 KM DE L'HOPITAL

Eh non, Ce n'était pas un poisson d'Avril !! La 6<sup>ème</sup> édition des 12 km de l'Hôpital s'est bien déroulée le 1<sup>er</sup> avril 2023 de 7H à 14H.

Entre le Centre hospitalier Sainte Marie et la Résidence Médico-sociale : 12 km. 12km de sport, de convivialité et de sueur aussi ! 104 sportifs répartis sur 3 épreuves ont participé à cette manifestation.

Au programme, 3 épreuves sportives (course, marche et relais) au départ du CHSM.

A l'arrivée à la RMS : Marché autour de la santé et des produits locaux avec le PPS, les associations **AIDES**, France Alzheimer, Karukera Endométriose, Neurofeedback, APAEI, CISMAG, et la créatrice : Angie Création.

Plusieurs représentants du CHSM et de la RMS ont brillé au cours de cette journée. Pour la course en ligne : Gaël ATTAUD arrivé 2<sup>ème</sup>, Florence WILFRIED, Océane FAVIER. Pour le relais Moïse CHASSELAS, Alexandra TRAN NGOC. Pour la marche : Marie Paule JERNIVAL, Maddy LARNEY.

Une félicitation particulière aux adultes en situation de handicap de l'APAEI accompagnés des marcheurs de l'association KARATA qui ont assuré pour la marche sportive !

Une pincée de bonne humeur, un DJ à la hauteur, un excellent animateur, des points relais de qualité, des signaleurs pour la sécurité, un repas de convivialité, une équipe de volontaires donne une bonne ambiance dans l'air !

Un grand merci à l'ensemble des agents qui ont rendu cette journée possible dans les meilleures conditions, aux

associations partenaires, aux mairies de Saint Louis et de Grand Bourg et à l'ensemble des sponsors.

### Les résultats :

	1 <sup>ère</sup> femme	1 <sup>er</sup> homme
Course en ligne	Maeva SEZNEC	Briec LEMASLE
Marche	Léone JOAB	Fabrice CAZAKO
<b>1<sup>er</sup> EQUIPE</b>		
	1 <sup>er</sup> EQUIPE	2e EQUIPE
Relais	SDIS DE MARIE GALANTE	CISMAG

Briec LEMASLE, Gaël ATTAUD, Edmar NORVAL, les 3 gagnants de la course en ligne



Moïse CHASSELAS pour l'équipe de relais SDIS/CHSM



L'occasion pour certains résidents de la MAS de participer au marché



Les marcheurs de l'APAEI



TIPHAIN DUNEUFGERMAIN  
Infirmière

## Bref historique du carnaval à Marie-Galante

Le carnaval a été introduit par les colons au XVII<sup>ÈME</sup> siècle pour faire la fête avant de se restreindre au moment du Carême.

Progressivement, les esclaves furent autorisés à y participer donc ils ont intégré certaines traditions pratiqués par les colons.



Les esclaves pouvaient aussi se moquer de leur maître, sans conséquences.

Aujourd'hui encore, l'histoire du carnaval est toujours très présente à Marie-Galante.

Le **carnaval** est un événement festif et culturel annuel qui se déroule sur deux mois environ, du 1<sup>er</sup> dimanche de janvier (épiphanie) au MERCREDI DES CENDRES.

Chaque dimanche, le carnaval se passe dans une ou plusieurs communes. Le dimanche gras, la grande parade et le mardi Gras, se déroule dans l'une des trois communes de l'île.

Le dernier jour du carnaval, le mercredi des cendres est marqué par la mort de Vaval, roi du carnaval chaque groupe défile dans sa propre commune.

Mais les derniers défilés sont pour la mi-carême.

Fortement associé à la création locale et notamment à la musique **GWOKA**, le carnaval offre des expressions très diversifiées entre clinquant et messages politiques, entre sauvegarde de la culture et défolement.



Sa particularité (quel que soit le style de groupe) est de proposer des défilés avec des orchestres qui défilent.

Il y a plusieurs types de groupes comme les groupes à « caisses claires » les groupes à « **MAS** » et les groupes à « **PO** ».



## Le 'HANDIVAL MARIGALANT'

Défilé culturel, destiné aux personnes en situation de handicap.

Accompagnés des groupes carnavalesques de l'île, les bénéficiaires et les encadrants ont défilé dans les rues de Saint-Louis.



Pour cette édition, les encadrants et les bénéficiaires ont mis en valeur leurs travaux de recherche afin de réaliser des costumes hauts en couleur.

En s'appropriant le thème des supers héros.

C'est dans cet esprit que des robes à corps ont été revisitées et que des créations originales ont pu être visibles dans les rues.

Ce sont près de 250 personnes qui étaient attendues à Saint-Louis pour le défilé HANDIVAL, le 17 mars 2023.

Des personnes souffrant de handicaps physiques ou mentaux ont participé au défilé sur le thème "Nos héros". Le défilé a donné lieu à des scènes de partage, de communion et de joie.

Le public répond présent Le défilé a rempli son objectif visant à favoriser le plein épanouissement, l'insertion sociale et culturelle des personnes en situation de handicap. Au-delà des établissements de l'APAEL, c'est une animation et un rendez-vous pour les personnes en situation de handicap de l'île.



La **MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE (MAS)** de l'hôpital a pris part au rendez-vous de manière conséquente.

Ce groupe a effectué tout le parcours comme tous les bénéficiaires. Ils ont su montrer que le handicap n'empêche pas de participer à une activité culturelle.



**GILLES ARDENS**  
Educateur Spécialisé

## La Rencontre du personnel

Le vendredi 10 février 2023, les membres de l'association Alliance ont accueilli les agents du CHSM et de la RMS dans un restaurant de Saint-Louis. Ce moment convivial en dehors du cadre professionnel a tenu toutes ses promesses. En effet, ce moment de partage a été l'occasion de réunir les professionnels des deux sites (CHSM et RMS).

86 agents, tous secteurs confondus, ont passé une agréable soirée ponctuée

d'animations telles que le karaoké, de virgule musicale et d'un excellent repas. Cette initiative de l'association contribue sans nul doute à créer du lien social et vise à nourrir la relation de confiance essentielle au travail. C'est aussi une façon, surtout lorsque les agents travaillent sur des sites distincts, de se connaître et de se découvrir en dehors des heures de travail.

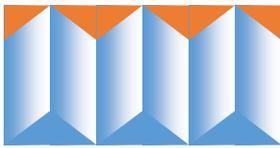
Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2024.



*Félicitations aux hôtes de cette belle soirée,  
Mme YAKOUCHE et Mme BASTARAU*



**ANGELIQUE YAKOUCHE**  
Secrétaire Médicale



## LE MOT DE LA DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE

A l'approche de pâques où traditionnellement, nous allons manger des accras de madère, de malangas et/ou de giraumon, je me suis dit qu'un petit point serait utile sur nos matières grasses ajoutées et principalement notre choix d'huiles alimentaires.

Les matières grasses sont composées majoritairement de lipides, les huiles ont 100% de lipides, il n'existe pas d'huile allégée, même l'huile d'olive !!! 1g de lipide = 9 kcal, 1 cuillère à soupe d'huile = 10g, donc :

1 cuillère à soupe d'huile = **90KCAL** que ce soit **OLIVE, TOURNESOL, COCO,**

**NOTRE CORPS EN A BESOIN !!  
HORS DE QUESTION DE LES SUPPRIMER !!  
MAIS IL FAUT BIEN LES CHOISIR, LES CONSERVER  
ET LES UTILISER.**

Il existe plusieurs types d'acides gras :

- les **Acides Gras Insaturés TRANS** : présents dans les produits ultras transformés **A EVITER**
- les **Acides Gras Saturés (AGS)** :



- Beurre, huile de coco (10 à 15g/j);
- Crème fraîche occasionnel, pour le plaisir;
- Produits laitiers : 1 à 2/j;
- Viandes grasses : 1 à 2x/semaine.

- **AG Monoinsaturés (AGMI)** :

**OMEGA-9** : Bien que d'autres aliments contiennent des oméga-9, beaucoup d'études sur la prévention des maladies cardio vasculaires (MCV = dyslipidémies, diabète de type 2, hypertension artérielle, AVC, infarctus, athérosclérose) ont utilisé l'huile d'olive qui s'avère être intéressante à la fois pour les oméga-9 et les polyphénols qu'elle contient.

**OMEGA-7** : huile d'argousier, noix et huile de macadamia : indiqués pour la peau et les muqueuses

- **AG Poly-Insaturés (AGPI)** :

**OMEGA-6** :

**Huiles** : pépins de raisins, tournesol, noix, maïs, soja, germes de blé, sésame, argan

**Bourrache, onagre** : intéressantes pour l'inflammation à réduire en cas de syndrome prémenstruel, ménopause, eczéma, allergies, sécheresse de la peau et des muqueuses, sécheresse oculaire.

Viande, produits laitiers, œufs.

**OMEGA-3 : A CONSOMMER OBLIGATOIREMENT**

pour la prévention des MCV, freine le développement des cellules graisseuses, permettent une meilleure fluidité des membranes cellulaire, formation et motilité des spermatozoïdes, augmente la sensibilité des récepteurs à l'insuline...

- Huiles : colza, noix, lin, cameline, chanvre, soja, périlla, inca-inchi
- Graines : chia, lin moulu, chanvre décortiqué
- Noix de Grenoble
- Poissons gras (anchois, sardines, maquereaux, hareng, saumon) : 1 à 2 fois par semaine
- Animaux nourris à l'herbe ou aux graines de lin
- Algues
- Lait maternel

**LES HUILES SONT FRAGILES, CONSOMMEZ-LES AVEC SOIN !**

- Conserver les huiles polyinsaturées au frigo
- Les utiliser de préférence crues en assaisonnement
- Consommer une huile entamée rapidement
- Choisir des huiles portant la mention "extraite à froid" ou "1ère pression à froid"
- N'acheter pas des huiles dans des bouteilles en plastique
- Éviter de faire fumer l'huile en la chauffant



**VOUS SAVEZ TOUT 😊**

**JENNIFER De V. MARTY**  
Diététicienne Nutritionniste



## SANTÉ BUCCO-DENTAIRE :

### LE SAVIEZ-VOUS ?

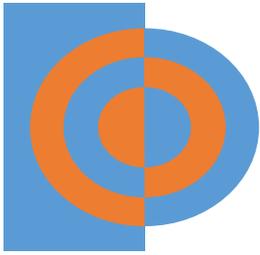
L'hygiène bucco-dentaire permet d'éliminer la plaque dentaire qui se forme naturellement à la surface des dents.

### QUE FAIRE ?

- 1- Se brosser les dents de manière efficace, 3 fois/jour, pendant 2 mn
- 2- Respecter la technique de brossage (Gencives vers dents)
- 3- Utiliser une brosse à dents à poils souples (afin de préserver les gencives et l'émail des dents)
- 4- Changer de brosse à dents 1 fois/mois
- 5- Réaliser un check-up tous les 6 mois
- 6- Effectuer 2 détartrages/an (remboursés à 70% par la sécurité sociale)



**DR ANDRE OGOLI-SOCIN**  
Chirurgien-Dentiste / USD du CHSMP



## MISE EN PLACE DE L'INS au CHSM de MARIE GALANTE

( IDENTITE NATIONALE DE SANTE)

Identité Nationale de Santé  
**ins**  
Bien identifié·e,  
bien soigné·e.

Une identité vérifiée...  
C'est un patient sécurisé

1 identité = 5 traits

L'Identité Nationale de Santé (INS) est un outil qui permet de fiabiliser l'identité des patients et facilite les échanges entre les professionnels de santé.

Depuis le 1er janvier 2021, toutes données de santé doivent être référencée avec l'INS.

Pour ce faire, début Mars 2023, le CHSM s'est doté du **téléservice INSi** qui sert à effectuer les opérations de récupération et de vérification de l'identité nationale de santé (INS) depuis le logiciel de gestion CPAGEi.

Il convient dorénavant aux professionnels de santé en charge de la création d'identité patient de valider, l'identité des patients sur la base d'une pièce d'identité (**carte d'identité, passeport, titre permanent de**

**séjour, livret de famille pour les mineurs n'ayant de CNI**), et d'appeler le **téléservice** depuis le logiciel de gestion, à partir d'une recherche par traits d'identité.

- **Trait numéro 1** : votre nom de naissance
- **Trait numéro 2** : votre/vos prénom(s) de naissance
- **Trait numéro 3** : votre date de naissance
- **Trait numéro 4** : votre sexe
- **Trait numéro 5** : le code du lieu de naissance

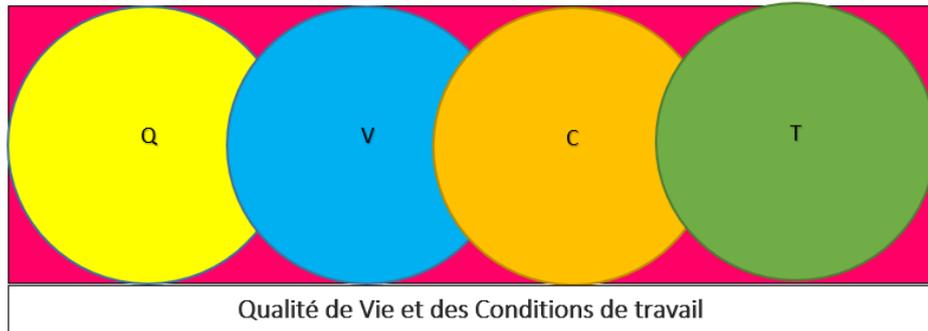
Ces données proviennent des bases d'identités de référence de l'administration française

**GERALDINE BASTARAUD**  
Responsable du Bureau des Entrées



# LA DÉMARCHE QVCT

La démarche



La démarche QVCT regroupe l'ensemble des actions qui permettent de concilier la santé des salariés et l'amélioration de leurs conditions de travail, sans laisser de côté la performance de la structure. Elle répond à 2 obligations légales pour l'employeur :

- Assurer la santé et la sécurité des salariés (article L4121-1 du Code du Travail).
- Négocier sur cette thématique (LOI n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, dite loi Rebsamen).

## LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

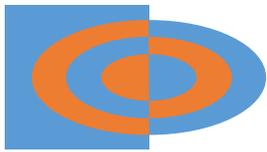
- Répondre au besoin de sens au travail
- Favoriser l'engagement et la motivation
- Prévenir les risques professionnels et favoriser la santé au travail
- Accompagner les transformations des organisations
- Favoriser la conciliation des temps

## LES 6 THEMATIQUES QUI COMPOSENT LA DÉMARCHE DE QVCT :



ALINE MELASSE

Référente Qualité de Vie et Conditions de Travail



## CERTIFICATION V/2020

### Rappel :

Le Centre Hospitalier Sainte-Marie s'est engagé depuis 2005 dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques.

Améliorer la Qualité et la Sécurité de la prise en charge et des soins pour le patient et le résident est une préoccupation permanente de tous les professionnels du Centre Hospitalier et de ses structures.

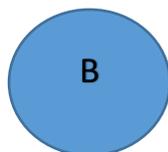
### Certification HAS

La certification mise en œuvre par la Haute Autorité de Santé a pour objet d'évaluer la qualité et la sécurité des soins dispensés et l'ensemble des prestations délivrées par les établissements de santé. Elle tient compte notamment de leur organisation interne et de la satisfaction des patients. Il s'agit d'une procédure obligatoire qui intervient tous les 4 ans.

La visite de certification de notre établissement a eu lieu en Mai 2018. A l'issue de sa visite de certification en septembre 2018, la Haute Autorité de Santé (HAS) a attribué **la note « B »**.

**Version de la certification : référentiel 2014**

**Date de la décision de certification : septembre 2018**



**Etablissement certifié avec une recommandation sur la prise en charge médicamenteuse**

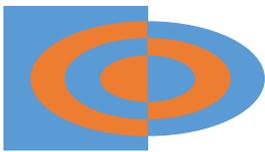
**Vie de l'établissement**

La prochaine visite de certification pour le Centre Hospitalier Sainte-Marie est programmée en octobre 2023, à compter du 16, et en 2026 pour ce qui est de nos structures médicosociales.

### Où en sommes-nous ?

Depuis janvier 2023, nous sommes accompagnés par une Ingénieure Qualité Gestion des Risques, présente une semaine par mois.

- ✓ Un audit V2020 a été réalisé en tenant compte des résultats du rapport des experts-visiteurs de la V2014.
- ✓ Réactivation des copils qualité (restreint et élargi) le jeudi.
- ✓ Nomination d'un référent qualité (Cf note de service)
- ✓ Création d'un Comité de Revue des Evènements Indésirables (CREI) qui se réunit chaque jeudi.
- ✓ Réactivation des CREX (Comités de Retours d'Expériences)
- ✓ Réactivation du logiciel BlueKango (gestion des évènements indésirables et gestion documentaire)
- ✓ Révision des processus
- ✓ Mise à jour des procédures et protocoles (≥ à 4 ans)
- ✓ Affichage des IQSS (Indicateurs Qualité et Sécurité des Soins) : enquêtes de satisfaction durant un séjour hospitalier, évaluation et prise en charge de la douleur, indicateurs sur les infections associées aux soins, qualité de la lettre de liaison à la sortie, tenue du dossier patient... Ces données peuvent être consultées sur **QualiScope**.
- ✓ Révision et mise à jour du PAQSS (Programme d'Amélioration continue de la Qualité et de la Sécurité des Soins)



- ✓ Mise à jour de la cartographie des risques

Le manuel de certification de la V2020 est structuré en 3 chapitres :

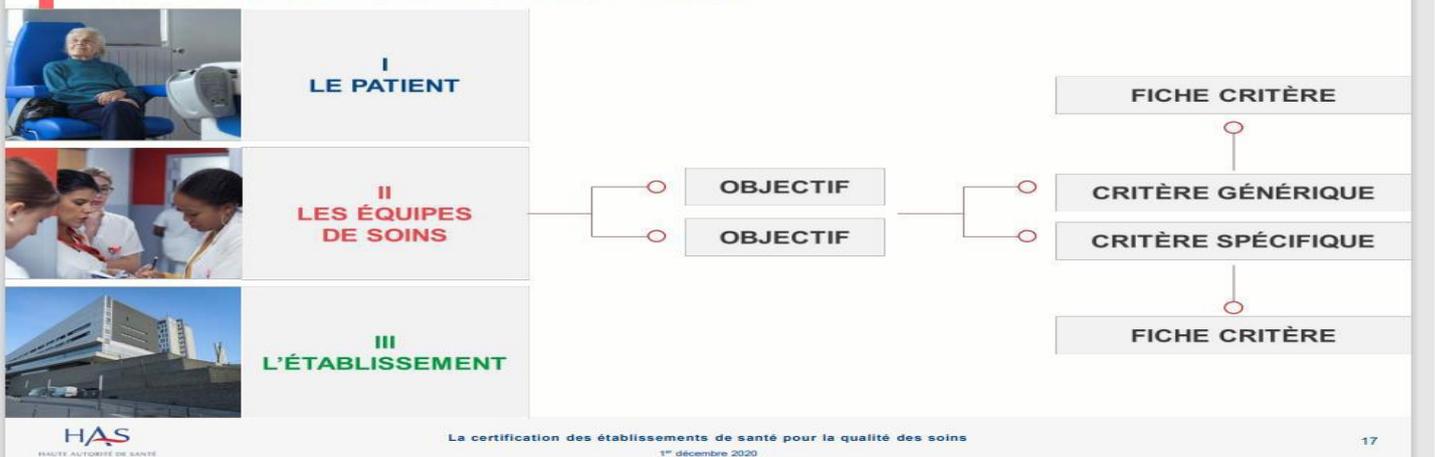
- ✓ Chapitre I : le patient
- ✓ Chapitre II : les équipes de soins
- ✓ Chapitre III : l'établissement

Et 4 niveaux de certification, l'objectif du CHSM est d'obtenir le niveau : « Etablissement certifié ».

## Un référentiel comprenant des critères à trois niveaux d'exigence :

- 109 critères **standard** qui correspondent aux attendus de la certification ;
- 17 critères **impératifs** qui correspondent à ce que l'on ne veut plus voir au sein d'un établissement de santé. Si une évaluation de l'un de ces critères est négative, la HAS se réserve le droit de ne pas accorder la certification à l'établissement ;
- 5 critères **avancés** qui correspondent à des exigences souhaitées mais non exigibles à ce jour. Ils constituent les potentiels critères standard de demain

## Structure du référentiel



## Des méthodes d'évaluation proches du terrain

Chaque critère est évalué par une ou plusieurs des cinq méthodes suivantes :



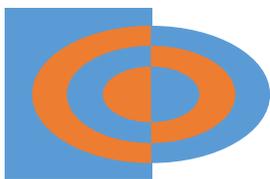
## Des critères adaptés

Un référentiel adapté au profil de chaque établissement de santé



Une évaluation de certification priorisée





## COMITE SOCIAL DE L'ETABLISSEMENT (CSE)

= Fusion Comité Technique d'Etablissement (CTE) + Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le **CSE** se réunit au moins 1 fois tous les trimestres, il est composé de l'employeur (Directeur), du ou des représentants de l'administration et des représentants du personnel (6 représentants titulaires).

Le **CSE** doit être consulté pour par exemple :

- ✚ Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)
- ✚ Plan de redressement
- ✚ Règlement intérieur
- ✚ Gestion prévisionnelle des emplois
- ✚ Accessibilité des services
- ✚ Organisation des services
- ✚ Projet d'aménagement
- ✚ Modalité d'accueil

Le **CSE** débat annuellement sur :

- ✚ Programme des travaux du **CSE**
- ✚ Evolution des politiques RH

Une **Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSCT)** est créé au sein de l'instance et a pour mission :

- ✚ La protection de la santé physique et morale (harcèlement moral et sexuel, stress ...)

- ✚ Prévention des risques professionnels
- ✚ Amélioration des conditions de travail
- ✚ Hygiène
- ✚ Organisation du travail et du temps de travail et toute modification
- ✚ Enjeux de la déconnexion / télétravail
- ✚ Sécurité des agents
- ✚ Projet d'aménagement
- ✚ Maintien d'un emploi / Reclassement
- ✚ Enquête en cas d'accident de travail / maladie pro/ harcèlement, entre autres.

Elle est composée du président du **CSE** (Directeur), du ou des représentants de l'administration et des représentants du personnel (6 représentants titulaires).

Assistent aux réunions des formations spécialisées, à titre consultatif :

- ✚ les médecins du travail
- ✚ les représentants de l'administration en charge des dossiers concernés
- ✚ le représentant du service compétent en matière d'hygiène.

WYNNAELE LEDRECK  
Gestionnaire RH/Paie

## PORTRAIT DE M. ONESIPHOR BURIN

Monsieur ONESIPHOR BURIN est un nonagénaire originaire de Marie-Galante, dont la vie a été consacrée à l'agriculture et à la fabrication de charbon de bois.

Il a vécu à Saint-Louis, non loin des falaises du nord de l'île, où il a passé de nombreuses années à travailler dur pour gagner sa vie.

Aujourd'hui, Monsieur Burin réside à l'EHPAD de Saint Louis, où il partage volontiers ses connaissances sur les plantes avec tous ceux qui sont intéressés.

Il est intarissable sur les bienfaits des plantes médicinales et leur utilisation dans le traitement de diverses affections.

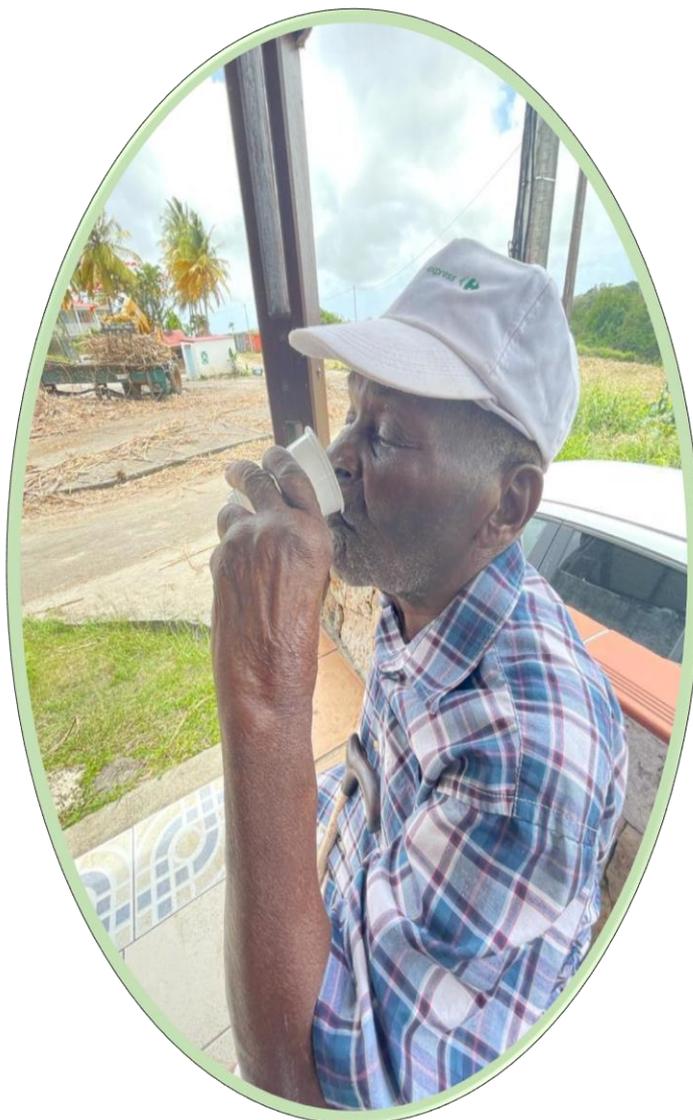
Il a une mémoire prodigieuse et peut vous parler pendant des heures des différentes espèces de plantes qu'il a étudiées tout au long de sa vie.

Il est également très attaché à la vie d'antan et aux valeurs qui y étaient associées.

Il apprécie la nourriture traditionnelle de l'île, notamment les légumes cultivés localement.

De plus, il est un grand fan de la musique traditionnelle, notamment le GWOKA, ainsi que le QUADRILLE.

En somme, Monsieur Burin est un Homme admirable, dont la vie a été marquée par le travail, la passion et la générosité.



*Ah !!! C'était le bon vieux temps !!!*

**FREDERIC BESRY**  
Aide-soignant



**Instructions pour réussir le gâteau antillais à l'ananas**

**Recette Gâteau à l'ananas des Antilles**

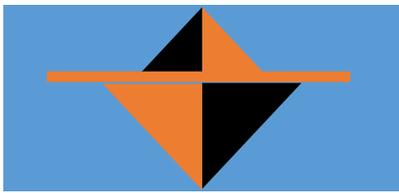
- 4 œufs
- 50 gr de sucre de canne
- 1 verre à thé de lait concentré sucré soit 60 ml
- un verre à thé d'huile soit 60 ml
- 1 zeste de citron vert
- 1 sachet de levure chimique
- 230 gr de farine
- 1 pincée de cannelle
- 1 pincée de muscade
- un peu de vanille
- 1 verre et demi à thé de crème de noix de coco
- un verre à eau de noix de coco finement moulue soit 200 ml
- 1 boîte d'ananas en tranches au sirop
- 1/2 boîte d'ananas en morceaux (facultatif d'habitude j'en mets)
- Cerises confites
- Vieux rhum (mis de l'arôme artificiel)



1. Dans un saladier, battre les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
2. Ajoutez le lait concentré sucré, le verre d'huile et la levure chimique.
3. Mélangez et incorporez la farine tamisée puis la noix de coco et la crème de coco.
4. Ajoutez le zeste de citron vert, la cannelle, la muscade et la vanille. Mélangez bien.
5. Dans une poêle, faites fondre 60 gr de sucre afin d'obtenir un caramel et nappez le fond d'un moule à manqué.



**PIERRE-ANDRE BORDIN**  
Assistant Social



Humour :



1/ LE PREMIER CLIENT

Un jeune avocat se lance et il a hâte de recevoir son premier client ...

Aussi, lorsqu'il entend frapper à sa porte, il dit "Entrez ..." et tout de suite, il décroche son téléphone pour simuler une conversation :

- "Désolé Monsieur, mais mon emploi du temps est tellement chargé que je ne pourrai pas vous recevoir avant un mois. Je vous rappellerai à ce moment-là. Au revoir !"

Puis le jeune avocat se tourne vers le visiteur et lui demande :

- "Bonjour. Que puis-je faire pour vous ?"

Et le gars répond :

- "Je suis des Télécom et je viens brancher votre téléphone !!!"



2/ L'ÉLÈVE TURBULENT

Le proviseur d'un collège voit débarquer dans son bureau un surveillant, emmenant de force une des petites teignes du collège.

Le surveillant :

- Cette fois je l'ai attrapé en pleine action, je l'ai vu mettre le feu à du carton ! J'ai immédiatement éteint les flammes, mais quand même !!!

Le Proviseur :

- Hmm..., mettez lui quelques heures de colle et c'est tout, inutile de me déranger pour si peu ...

Le surveillant :

- Mais Euh ...

Le Proviseur :

- Ouste !!!

Quelques minutes plus tard, un élève entre dans le bureau, le visage complètement brûlé et les vêtements complètement calcinés.

Le Proviseur :

- Mon Dieu, mais qui êtes-vous mon pauvre !!!

L'élève :

- Je m'appelle **DUCARTON** m'sieur ...



PIERRE-ANDRE BORDIN  
Assistant Social